

Procès-verbal décisionnel du Plénum du Conseil général du 18 juin 2024

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 23 avril 2024

Le procès-verbal du 23.04.2024 est **accepté** par 54 oui, 0 non et 0 abstention.

2. Examen et approbation des comptes 2023 de la Municipalité

L'entrée en matière est **acceptée** par 54 oui, 0 non et 0 abstention.

Les comptes 2023 sont **acceptés** par 54 oui, 0 non et 0 abstention.

Les comptes 2023 de la Ville de Sion enregistrent un excédent de revenus de 682'725.20 francs, soit 925'225.20 francs de plus que ce qui avait été budgété.

Le total des charges s'élève à 244,55 millions et les revenus à 245,23 millions. Les recettes fiscales s'élèvent à 129,67 millions, supérieures de 7,82 millions par rapport au budget. Le total des dépenses d'investissements se monte à 39,81 millions de francs, celui des recettes d'investissements à 11,51 millions.

L'endettement par habitant reste très stable et s'élève à CHF 1'725 en 2023.

3. Présentation des comptes 2023 de la PRVC

L'assemblée des délégués de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) s'est réunie deux fois en 2024. Le bilan général met en avant le déménagement du poste de police, la révision du règlement de police en collaboration avec le SAIC (Service des affaires intérieures et communales), et le renforcement des îlots territoriaux. Les événements marquants incluent des homicides, suicides et infractions routières. La PRVC a également pris des mesures pour améliorer la formation des agents. Le budget 2023 a été clôturé avec un léger surplus, permettant un remboursement à la Commune de Sion. Le budget 2025 prévoit une augmentation due à l'IPC (indice des prix à la consommation) et divers investissements. Des propositions pour la législature 2025-2028 ont été faites concernant la représentation et le défraiement des délégués.

4. Crédits supplémentaires 02-06/2024

Les crédits supplémentaires ont été acceptés par la commission de gestion sans remarque particulière.

5. Examen et vote de la résolution "Terrasses pendant l'Euro 2024"

La résolution « Terrasses pendant l'Euro 2024 » est **acceptée** par 25 oui, 24 non et 6 abstentions.

La résolution demande à la Municipalité durant l'Euro 2024 d'assouplir les mesures pour autoriser la préparation en extérieur de la petite restauration telle que la raclette.

6. Examen et vote du postulat : Remplacement des poubelles traditionnelles par des "poubelles à

Le postulat " Remplacement des poubelles traditionnelles par des poubelles à tri" est **accepté** par 51 oui, 0 non et 4 abstentions.

Le postulat demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de remplacer les poubelles actuelles par des poubelles compartimentées en : alu, PET, déchets.

7. Examen et vote du postulat : Eau de pluie

Le postulat "Eau de pluie" est **accepté** par 30 oui 15 non, 0 abstention

Le postulat demande à la Municipalité de se pencher sur la possibilité de récupérer l'eau de pluie de manière générale, dans les familles, les résidences, les bâtiments, les entreprises, etc.

8. Réponse au postulat : Favoriser des liens entre les générations en instaurant une journée intergénérationnelle

Au postulat qui demandait au Conseil municipal d'instaurer et de soutenir des projets concrets à caractère intergénérationnel, comme par exemple une journée dédiée à cette thématique.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité précise que depuis juin 2018 elle s'est dotée d'une politique communale des aînés. De même, une commission consultative des aînés ainsi qu'une plateforme d'échange entre le CMS et les EMS ont été créées. Pour ces raisons, la Municipalité estime que les deux projets évoqués ne sont pas à ce stade une priorité.

9. Informations de la Municipalité

Piétonnisation de la place du Midi est réitérée du 24 juin au 14 août 2024 avec un arrêt des bus 411 et 412 à proximité.

Développement du Campus Energypolis, 6 chaires supplémentaires, 2 financées par le Canton et 4 par l'EPFL. Cet essor s'accompagne de bonnes retombées financières pour la ville de Sion au travers des collaborateurs qui se domicilient à Sion.

Plusieurs **aménagements publics** ont été mis à disposition récemment : place de jeu de Gravelone, rue et place de jeu des Aubépinés, place de jeu du Cour Roger Bonvin.

EMS : la ville de Sion devient le partenaire principal des Pérégrines SA qui gèrera également l'EMS des Glariers.

Cour de gare : Salle Noda : le conseil de fondation s'est réuni et a abordé les sujets suivants : budget et gouvernance, tarifs de location, sponsoring. Les locaux commerciaux et les appartements seront disponibles dès le 1^{er} novembre 2024, l'inauguration de l'ensemble est prévue pour mai 2025 et le début de la 1^{ère} saison culturelle pour septembre 2025.

Valais Excellence : la ville a réussi son audit de renouvellement.

Fête cantonale des musiques à Montana : les ensembles sédunois se sont distingués : l'Harmonie a gagné la 1^{ère} place (catégorie 1 harmonie), la Liberté la 1^{ère} place (cat. 2 brass band) et La Laurentia 2^{ème} place (cat. 3 brass band)

Paroisses de Sion : le curé Roten est nommé à la Cathédrale, l'abbé Luisier reprend la paroisse de Bramois et le doyen Aka les paroisses de Salins et des Agettes.

vice-Président du Conseil Général, A. Dubuis, 20.06.2024